



Editorial - FONDATION ASCA, 25 ANS ET PLEIN D'AVENIR !



Volens nolens, aborder une institution sous l'angle de son âge évoque le passé. Oui, si c'est pour s'en référer aux racines qui fondent le déploiement visible aujourd'hui et qui alimentent l'essor actuel et le futur.

Passer de l'ère de la médecine douce transmise de bouche à oreille à celle des médecines complémentaires érigées en cursus universitaire, c'est l'évolution socioculturelle en ce laps de temps ! Et ceci, dans notre pays, de cultures et de langues diverses, un vrai miracle, en comparaison des pays voisins. Prétendre que la Fondation ASCA n'est pas étran-

gère à ce phénomène ne nous apparaît pas être prétentieux; un brin de fierté est légitime en cet anniversaire.

La mission de la Fondation ASCA à l'horizon est clairement définie dans son but général de la promotion de la santé par une **médecine complémentaire de qualité**. Les très nombreux thérapeutes en activité en Suisse bénéficient pour la plupart d'une bonne formation spécifique qui ne pourra qu'être consolidée par les nouveaux examens fédéraux récemment créés. Aujourd'hui et demain, il s'agit de maintenir et d'améliorer les conditions de pratique des disciplines thérapeutiques par un **contrôle qualifié de la formation continue** exigé par ASCA depuis toujours. C'est le vrai rôle pour l'avenir, le seul qui garantisse aux assureurs maladie le bien fondé de leur intervention financière dans l'assurance complémentaire. Si les coûts augmentent, la **qualité doit croître en parallèle**. De plus en plus, ce critère servira de sélection dans la foison des praticiens.

A une époque où l'apologie du bien-être et de la santé est un slogan populaire et où les salons du « bien-être et de la santé » fleurissent dans presque tous les grands villages, la publicité incitant la population à consommer des produits et des thérapies n'est pas une justification suffisante à ces thérapies. Ce n'est que **par les efforts répétés** des thérapeutes pour amplifier leurs connaissances et pour maîtriser parfaitement leur art de soigner que la médecine complémentaire confortera sa place de choix dans le **système de santé** et ancrera sa crédibilité à long terme dans la vie sociale, auprès des assureurs et des autorités.

La Fondation ASCA est le garant de ce challenge pour le futur, comme elle l'a été durant les 25 années écoulées.

Bernard Berset
Président

Dans ce numéro :

ENTRETIEN AVEC J. - C. MAILLARD	2
ASCA 25 ANS: LAUSANNE ET ZURICH	3
RÉTROSPECTIVE DU VOYAGE D'ÉTUDE 2015 EN CHINE	3
THÉRAPIE INTERDISCIPLINAIRE	4
DIPLOME FÉDÉRAL	5
RÉTROSPECTIVE FORUM CHUV	5
2016: VOYAGE D'ÉTUDE AU JAPON	6
NOUVELLES DU GROUPE MUTUEL	6

Retrouvez-nous
sur le web sous
www.asca.ch

ALTERNANCE

Entretien avec Jean-Claude Maillard, spécialiste de l'assurance-maladie.



Jean-Claude Maillard a passé 40 ans dans le domaine de l'assurance-maladie, dont 30 ans à l'Avenir Assurances et 10 ans au Groupe Mutuel Assurances. Retraité, il est aujourd'hui membre du Conseil de fondation de l'ASCA.

Après 40 ans passés au service de l'assurance-maladie, quel regard portez-vous sur la médecine ?

Les progrès croissants de la médecine font que régulièrement les médias annoncent une découverte susceptible de révolutionner les soins. Aujourd'hui tout le monde aspire à vivre plus vieux, mais surtout en bonne santé. J'avoue que cette course effrénée au progrès dans tous les domaines médicaux m'inquiète.

Tous les experts sont unanimes, la progression des coûts au cours de ces prochaines années s'annonce encore inéluctable. Jusqu'à quand pourrons-nous subvenir à de telles dépenses ? 10 ans ? 20 ans ? En finalité, la situation devient critique et si la médecine conventionnelle veut devenir la médecine du futur, elle devra s'intéresser plus au malade, qu'à la maladie. En clair, la médecine de demain sera celle qui traitera le malade dans sa globalité.

Et par rapport aux médecines complémentaires, quelles ont été les principales évolutions ?

Je me souviens, en 1992, à l'Avenir Assurances qui était pionnière dans ce domaine, le directeur de l'époque M^e Bernard Berset, avait eu beaucoup de peine à convaincre le Comité de direction pour introduire les « médecines douces » dans l'offre de produits de l'assurance complémentaire. Personnellement, en qualité de chef de service des prestations je n'y croyais pas trop non plus... (rires !!!) Aujourd'hui, tous les assureurs sont en mesure d'offrir cette alternative à leurs clients.

Je dois admettre que les médecines complémentaires au fil des années ont indiscutablement trouvé leur place dans le choix thérapeutique.

Selon vous, la médecine allopathique et les médecines complémentaires peuvent cohabiter ?

Je suis convaincu que la médecine allopa-

thique et les médecines complémentaires doivent pouvoir collaborer. C'est la thèse que défendent de nombreux médecins, dont le Dr Pierre-Yves Rodondi, responsable du Centre de médecine intégrative et complémentaire au CHUV, ou le Dr Thierry Janssen, chirurgien et psychothérapeute belge.

Je pense qu'une telle **cohabitation constitue l'avenir de la médecine**. Sous l'égide de la Fondation ASCA, le Centre de médecines intégrées « CMI ASCA » à Fribourg explore, sous la direction de la D^{resse} Brigitte Thiebault (médecine générale et homéopathie), cette médecine appelée « intégrée ou intégrative » qui se traduit par une approche pluridisciplinaire des 2 médecines. Les résultats sont prometteurs mais il reste beaucoup à faire.

Comment voyez-vous l'avenir des médecines complémentaires en Suisse ?

L'avenir des médecines complémentaires dépendra de leur notoriété et de l'excellence de la formation des thérapeutes non-médecins. De plus, le **sérieux de la formation continue** sera primordial pour la protection des patients mais aussi pour les thérapeutes au bénéfice d'une solide formation. Un bémol, le nombre de jeunes médecins intéressés à ces pratiques est malheureusement insuffisant.

Que pouvez-vous dire aux thérapeutes agréés ASCA ?

Soyez persévérants ! Vous avez une belle carte à jouer dans la médecine du futur. **Croyez en vos grandes qualités** tout en reconnaissant vos limites.

Les assureurs vous feront confiance et le patient sera gagnant !

Propos recueillis par Laurent Monnard
le 6 mars 2016



Ancien champion suisse de course à pied, Jean-Claude Maillard reste encore un grand sportif.

Jubilé ASCA: 25 ans de médecines complémentaires en Suisse - Lausanne et Zurich

Cette année, la **Fondation ASCA célèbre ses 25 ans d'activité au service des médecines complémentaires. Afin de marquer ce quart de siècle, deux événements festifs sont prévus.**

Pour les **thérapeutes latins**, le jubilé « ASCA: 25 ans de médecines complémentaires en Suisse » se déroulera en marge du salon Mednat à Lausanne, le **samedi 23 avril 2016**. Il s'agira d'une rencontre festive qui sera animée par l'humoriste

Sandrine Viglino et qui nous permettra de découvrir l'exploratrice Sarah Marquis qui nous parlera de ses expéditions.

Pour les **thérapeutes allemandiques**, le jubilé ASCA 25 ans aura lieu au Bernhardtheater Zürich, le **samedi 2 juillet 2016**.

Comme à Lausanne, il s'agira d'une journée festive qui proposera des exposés de l'écrivain naturopathe et herboriste Bruno Vonarburg et de la Prof. Dr Ursula

Wolf, directrice de l'institut de médecines complémentaires de l'Université de Berne. Esther Uebelhart (bel-art) agrémentera la journée avec divers sketches.

Une **invitation personnelle** (et entièrement gratuite) avec carte-réponse vous parviendra prochainement.

Pour assurer votre participation, merci de nous retourner la carte-réponse au plus vite; les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.



Rétrospective : voyage ASCA en Chine (Pékin et Shanghai) du 12 au 24 septembre 2015

Au mois de septembre 2015, 30 thérapeutes ASCA partaient à la découverte de la Chine, de sa culture et de la médecine traditionnelle chinoise.

Les 5 premiers jours de ce voyage ont été consacrés à un cours de formation continue à la « **International Youth University** » de Pékin avec laquelle la Fondation ASCA collabore depuis de nombreuses années. Les cours, dispensés par des professeurs de MTC chinois, ont notamment abordé les domaines de **l'acupuncture et du massage tui na**. Les participants ont particulièrement apprécié les aspects très pratiques de cette formation de même que la visite d'un hôpital spécialisé en MTC. Cette approche originelle de la médecine chinoise en général et l'accessibilité des enseignants ont enthousiasmé les thérapeutes.

Cette première semaine dans la capitale chinoise a été agrémentée par des **découvertes** non seulement culinaires comme le fameux canard laqué à la pékinoise ou les repas traditionnels dans les Hutong, quartiers de l'ancien Beijing, mais surtout culturelles au travers des plus de 4000 ans d'histoire de ce pays.

L'immensité de la Chine et de cette ville de 21 millions d'habitants s'est révélée aux yeux des thérapeutes par les visites de la place Tian'anmen et ses 40000 m², de la Cité Interdite et ses 9999 pièces, et, bien sûr, l'incontournable **Grande Muraille** de Chine et quelques uns de ses 6000 km, sans oublier le spectacle de kung-fu au Théâtre rouge, à couper le souffle ! Il n'en fallait pas plus pour insuffler un esprit zen au groupe de thérapeutes ASCA.

Un coup de gong retentissait et marquait déjà l'heure du départ pour Shanghai. Il fallut à

peine plus de **4 heures en train** à grande vitesse pour relier les 1300 km séparant les deux mégapoles. Outre l'efficacité de ce moyen de transport, c'est la découverte du paysage des campagnes l'Empire du Milieu qui fut une expérience marquante.

Le soir venu, les pupilles s'écarquillaient devant les gratte-ciel aux mille couleurs étincelantes qui bordent le fleuve Huangpu. Les **visites du Jardin Yu et du Temple du Bouddha d'éméraude** contrebalançaient ensuite la déferlante de modernité et de gigantisme du quartier de Pudong et de sa forêt de buildings.

Loin de l'agitation du centre-ville, le calme des canaux de Zhujiqiao, la **petite Venise** de Shanghai, venait clore avec sérénité ce voyage plein d'émotions et de sensations.

FORUM LAUSANNE,
SAMEDI 12 NOVEMBRE
2016 AU CHUV À
LAUSANNE (FRANÇAIS)

FORUM ZURICH,
SAMEDI 12 NOVEMBRE
2016 AU VOLKSHAUS
DE ZURICH (DEUTSCH)



Thérapie interdisciplinaire: le nettoyage de chakra comme base pour le traitement énergétique de la maladie de Sudeck. Etude de cas traité dans mon cabinet.

Par Elsa N. Thamalanga, thérapeute complémentaire diplômée - www.consider.ch



Elsa Nicole Thamalanga-Maag,
Thérapeute dipl., MAS in
Managed Health Care.



Littérature

1) *Altern Ther Health Med.* 2008 Jan-Feb; 14(1): 44-54. *Six pillars of energy medicine: clinical strengths of a complementary paradigm.* Feinstein D, Eden D.

2) *The Journal of Altern. and Complem. Med.* 2002; 8 (6), 703-717. *The Biofield Hypothesis: Its Biophysical Basis and Role in Medicine.* Rubik B.

En tant que partie de la médecine énergétique, les **chakras** (centres énergétiques dans le corps) continuent souvent à être mystifiés et placés dans le règne de l'ésotérisme. Des recherches datant des années septante réalisées par Valerie Hunt au laboratoire de champ énergétique de l'Université de Californie à Los Angeles ont cependant établi que des champs locaux spécifiques au niveau de la peau indiquent des oscillations (vibrations) électriques très rapides: jusqu'à 1600 cycles par seconde, comparé à 0 – 100 cycles/s au niveau du cerveau, à 225 dans les muscles et à 250 au niveau du cœur. **Ces champs énergétiques localisés** (ainsi que les méridiens et l'aura) **correspondent à des descriptions des chakras** corporels datant d'il y a 5000 ans. Des analyses de spectrogramme (représentation du spectre de fréquences de vibration) et leur traitement photographique indiquent les couleurs des chakras individuels. Lors d'expériences complémentaires, un renforcement significatif d'un champ énergétique a eu lieu lorsque de l'énergie a entre autres été projetée sur celui-ci à l'aide de techniques de méditation, de reiki etc.¹ Une recherche à l'échelle mondiale au cours des 50 dernières années indique que des champs énergétiques contrôlent des processus biochimiques et biologiques dans le corps.²

Etude de cas

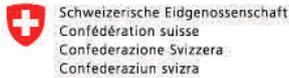
Madame K., 64 ans, a subi la pose d'une **prothèse partielle au niveau du genou** gauche il y a dix ans de cela; en conséquence de l'opération, Madame K. a développé le syndrome de Sudeck; celui-ci a été traité par voie médicamenteuse, entre autres par Lyrica ainsi que par des analgésiques divers. D'autres interventions chirurgicales ont suivi, entre autres en raison d'une perforation intestinale et de la pose d'une prothèse partielle de l'épaule et de la hanche droites. La charge excessive de la jambe gauche résultant de la prothèse partielle au niveau de la hanche a augmenté la fréquence des crises individuelles

causées par la **maladie de Sudeck**. Boire moins d'un litre d'eau par jour, consommer une nourriture présentant un pH acide et la perte de l'emploi de ses rêves en raison d'une restructuration ont par ailleurs causé une atteinte à sa santé. La biographie de Madame K. a en outre indiqué un traumatisme vécu durant son enfance: son père mentionnait toujours clairement que sa fille n'était pas un enfant désiré, l'ignorait et ne lui parlait quasiment jamais.

L'approche interdisciplinaire

Des diagnostics énergétiques récurrents ont indiqué des blocages au niveau du chakra de la gorge (thème: expression / communication) ainsi que du point du menton pertinent par rapport à la psychologie énergétique (PE; DExTM n. Gallo) (thème: « j'ai de la valeur »). Le genou gauche a réagi violemment au cours du nettoyage du chakra de la gorge par le reiki, avec des douleurs causées par la maladie de Sudeck. Le traumatisme psychique consécutif au rejet de Madame K. par son père a resurgi à la surface. Un **traitement de reiki** du champ énergétique perturbé par la prothèse partielle du genou, un battement PE du menton ainsi que le traitement par massage des points d'acupuncture de méridiens de l'estomac, de la rate et du pancréas, en particulier au niveau du genou, ont eu un effet calmant soulageant les symptômes de la maladie de Sudeck. **Plus aucune attaque** de la maladie de Sudeck n'a eu lieu après un nettoyage supplémentaire de chakra. Madame K. a compris le rapport entre l'alimentation ainsi que les douleurs consécutives à un pH acide, et l'appareil de soutien et locomoteur et a amélioré son alimentation d'un point de vue général.

Diplôme fédéral: la Fondation ASCA intègre huit nouvelles méthodes



La Fondation ASCA qui est représentée au sein de l'Organisation du monde du travail thérapeute complémentaire (OrTra TC) est heureuse de vous informer qu'elle intègre 8 nouvelles professions avec diplôme fédéral dans sa liste des méthodes.

Il s'agit des 8 professions de thérapeute complémen-

taire avec diplôme fédéral présentées par l'OrTra TC :

- 915 Acupressure thérapeute
- 916 Eurythmie thérapeutique
- 917 Intégration structurale
- 918 Polarity
- 919 Rebalancing
- 920 Technique Alexander

921 Thérapie par le massage sur méridiens d'acupuncture

922 Thérapie respiratoire

Les thérapeutes qui auront obtenu l'un ou l'autre de ces nouveaux diplômes fédéraux peuvent, dès aujourd'hui, les rajouter à leur agrégation ASCA.

FORMATION CONTINUE 2016:

PENSEZ À NOUS RETOURNER LE FORMULAIRE* 2016 (COURS EFFECTUÉS EN 2016), AVEC LES ATTESTATIONS DES ÉCOLES, JUSQU'AU 31.12.2016.

* disponible sous www.asca.ch

Rétrospective du 12^e Forum ASCA 2015 au CHUV à Lausanne « LA SANTÉ DANS L'ASSIETTE »



La Fondation ASCA a organisé, pour la 12^e année consécutive, son désormais traditionnel Forum qui s'est déroulé le samedi 14 novembre 2015, de 9 h 30 à 16 h, pour la deuxième fois au CHUV à Lausanne. Le thème de cette année, « La santé dans l'assiette » a réuni plus de 250 thérapeutes agréés de toute la Suisse romande.

Ce 12^e Forum ASCA sur les thérapies alternatives et complémentaires avait pour ambition non pas de définir un « prêt à manger » à emporter à la maison. Il s'agissait plutôt d'envisager différentes pistes de réflexions qui devaient permettre de mieux comprendre quelques principes fondamentaux d'une alimentation saine.



Le nutritionniste Anthony Berthou (photo), la coach



en alimentation crue Amy Webster et les D^{rs} Nathalie Calame et Didier Souveton ont su captiver l'attention de l'auditoire en présentant la première des médecines qu'est l'alimentation.



Bâtiment du CHUV à Lausanne.

FONDATION ASCA
Rue Saint-Pierre 6A
Case postale 548
1701 Fribourg

Téléphone : 026 351 10 10
Téléfax : 026 351 10 11
fondation@asca.ch
www.asca.ch

Responsable de rédaction:
Laurent Monnard, directeur
(LM)

Adaptation allemande:
Evelyne Hartevelde

Voyage d'études du shiatsu au Japon du 16 au 28 octobre 2016 (avec la possibilité de prolonger le voyage à Hong Kong jusqu'au 31 octobre).



La Fondation ASCA retourne au Japon cette année avec un voyage d'étude et de découverte du massage shiatsu.

L'attrait des médecines traditionnelles orientales pour les occidentaux n'a pas fini de nous intriguer.

Le shiatsu est un massage japonais issu du tuina chinois, mais pratiqué avec un art propre à la spiritualité du pays du soleil levant.

Approfondir ses connaissances et en même temps visiter ce monde fascinant de tradition et de modernité, où les arts martiaux et les combats de sumos côtoient le raffinement des temples sacrés et des ikebanas est un enrichissement de notre culture.

Vivre le rythme trépidant des mégapoles et goûter aux délices de la cuisine japonaise, une chance unique de se ressourcer pour cultiver notre zen intérieur.

A bientôt, ensemble au Japon !

Le prix de ce voyage d'études est fixé à Fr. 4960.- (TTC) par personne (en chambre double à partager) et vaut pour 32 heures de formation continue.

Inscrivez-vous sans tarder, à l'aide du bulletin d'inscription joint en annexe.



Swiss Power Group.

Nouvelle convention entre le Groupe Mutuel et la Fondation ASCA

Notre partenaire assureur, le Groupe Mutuel, a récemment décidé de supprimer son exigence de délai de carence d'une année pour les thérapeutes nouvellement diplômés.

Ceci signifie que les prestations des thérapeutes nouvellement diplômés et

agréés ASCA pourront être admises au remboursement dès l'agrégation du thérapeute.

Les autres exigences du Groupe Mutuel restent en vigueur et sont accessibles directement sur notre site internet asca.ch sous admission et documents, assureurs conventionnés. Il s'agit principalement du

formulaire à adresser au médecin-conseil de l'assureur pour la prolongation d'un traitement après 12 séances et de l'utilisation du modèle-type de note d'honoraire.

Nous nous réjouissons de poursuivre cette collaboration avec le Groupe Mutuel.

**Retrouvez-nous
sur le web sous
www.asca.ch**